
Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

par Paula Arriagada

La présente étude a été financée par Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC).

Aperçu de l'étude

Les études postsecondaires sont liées à de meilleurs résultats sur le marché du travail, y compris une rémunération supérieure et des taux d'emploi plus élevés. Le niveau de scolarité des Canadiens a augmenté de manière significative au cours des 20 dernières années, en particulier chez les femmes.

Fait notable, les femmes autochtones ont réalisé des progrès significatifs à tous les niveaux du système d'éducation. Cependant, l'écart persiste entre les Autochtones et la population non autochtone en ce qui concerne le niveau de scolarité.

La présente étude porte sur le niveau de scolarité et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, principalement chez celles âgées de 25 à 64 ans. Les sources de données sont le Recensement de la population de 2006, le Recensement de la population de 2016, l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017 et l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018. Des comparaisons sont effectuées entre les groupes d'identité autochtone et entre les sexes, ainsi qu'avec la population non autochtone.

- En 2016, la moitié (52 %) des femmes autochtones de 25 à 64 ans détenaient un titre d'études postsecondaires et, de ce nombre, 14 % étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur. En comparaison, 46 % des hommes autochtones détenaient un titre d'études postsecondaires et, parmi eux, 8 % étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur. Cependant, le niveau de scolarité atteint dans le cadre de l'enseignement postsecondaire demeurait supérieur chez les femmes non autochtones (67 % : toutes attestations d'études postsecondaires confondues; 32 % : baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur) et chez les hommes non autochtones (64 % et 27 %, respectivement).
- Le niveau de scolarité des femmes autochtones s'est accru au fil des années. En 2016, 14 % des femmes autochtones de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, ce qui représente une hausse par rapport à la proportion de 9 % enregistrée 10 ans plus tôt, soit en 2006. La proportion d'hommes autochtones détenant au moins un baccalauréat a également augmenté, mais dans une moindre mesure (6 % en 2006 et 8 % en 2016). En outre, les hausses observées au chapitre

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

des diplômes d'études supérieures, en particulier au niveau de la maîtrise, ont été plus prononcées chez les femmes autochtones que chez les hommes autochtones.

- Chez les femmes autochtones de 25 à 64 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, les prêts étudiants consentis par le gouvernement (43 %) constituaient la source de financement la plus courante. Lorsque les sources de financement ont été comparées entre les différents niveaux d'éducation, les personnes ayant un niveau d'éducation postsecondaire moins élevé ont eu tendance à déclarer avoir obtenu du financement d'un moins grand nombre de sources que les diplômés plus avancés.
- Les résultats concordent avec ceux des recherches existantes qui montrent qu'un niveau de scolarité supérieur est lié à des taux d'emploi plus élevés, en particulier chez les femmes autochtones. La majorité (92 %) des femmes autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur occupaient un emploi en 2018; il s'agit d'une proportion significativement plus élevée que celle des femmes détenant un titre d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat (78 %). Chez les diplômés postsecondaires autochtones de sexe masculin, les taux d'emploi ne différaient pas de façon significative selon le niveau de scolarité.
- Environ les deux tiers (66 %) des femmes autochtones ont indiqué que leur entreprise ou leur emploi était étroitement lié à leur programme d'études de 2015, sans égard au niveau de leur titre d'études postsecondaires (baccalauréat ou diplôme de niveau inférieur ou supérieur). Chez les hommes (autochtones ou non) ainsi que chez les femmes non autochtones, le grade d'études était lié de façon positive au fait d'occuper un emploi plus étroitement lié au domaine d'études.

Introduction

Au cours des 20 dernières années, le niveau de scolarité des Canadiens a augmenté de manière significative, en particulier chez les femmes. Au sein de la population autochtone¹, les femmes des Premières Nations², métisses et inuites ont également réalisé des progrès significatifs à tous les niveaux du système d'éducation. Par exemple, selon les données du Recensement de la population de 2016, 14 % des femmes autochtones détenaient un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, comparativement à 8 % des hommes autochtones. Il s'agit d'une augmentation, car en 2006, 9 % des femmes autochtones étaient titulaires d'un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, comparativement à 6 % des hommes autochtones.

Malgré le fait que le nombre de femmes autochtones inscrites à un programme d'études postsecondaires ou ayant terminé un programme d'études postsecondaires ait augmenté, l'écart persiste entre les Autochtones et la population non autochtone en ce qui concerne le niveau de scolarité. En outre, les Autochtones sont particulièrement sous-représentés dans les niveaux de scolarité plus élevés. Selon les résultats du Recensement de 2016, la proportion de femmes non autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur était plus de deux fois supérieure à celle des femmes autochtones (32 % par rapport à 14 %). Dans le cas des hommes non autochtones et des hommes autochtones, ces proportions s'établissaient à 27 % et à 8 %, respectivement.

Les Autochtones sont confrontés à de nombreux obstacles quant à l'accès aux études postsecondaires, notamment la nécessité de déménager, une orientation scolaire insuffisante, un manque de programmes culturellement adaptés, des ressources financières inadéquates ainsi que l'incidence des traumatismes intergénérationnels³. Il est particulièrement pertinent, dans le contexte des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation — qui a mis en relief l'importance de l'éducation dans le processus de réconciliation — de chercher à comprendre les facteurs qui influent sur la fréquentation et la réussite scolaires des Autochtones⁴.

En outre, le fait que le nombre et la proportion de femmes autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur demeurent relativement faibles

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

comparativement à ce qui est observé dans la population féminine non autochtone a d'importantes conséquences. Premièrement, la recherche a révélé à maintes reprises que les titres d'études postsecondaires et, en particulier, les titres d'études supérieures, ont un effet significatif qui se traduit par des taux d'emploi plus élevés et de meilleurs résultats sur le marché du travail, y compris en ce qui concerne la rémunération⁵. Deuxièmement, les femmes autochtones occupent maintenant une plus grande place sur le marché du travail; il importe donc de mieux comprendre la relation entre leur niveau de scolarité et les résultats qu'elles obtiennent sur le marché du travail. Ces nouveaux renseignements pourront éclairer les décisions des responsables des politiques qui cherchent à accroître la participation des femmes autochtones aux études postsecondaires et à favoriser la réussite de ces dernières.

Le présent article vise à faire la lumière, à l'aide des plus récentes données disponibles recueillies dans le cadre des recensements de la population de 2016 et de 2006, de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017 et de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 (voir la section « [Sources de données, méthodes et définitions](#) »), sur les réalisations et les expériences des femmes des Premières Nations, métisses et inuites ayant les niveaux d'éducation les plus élevés : baccalauréats; certificats, diplômes ou grades universitaires d'un niveau supérieur au baccalauréat; diplômes en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie; maîtrises; et doctorats.

Les résultats sont présentés pour l'ensemble de la population autochtone (25 à 64 ans⁶) et selon le groupe autochtone, dans la mesure du possible⁷. De plus, des comparaisons sont effectuées avec les hommes des Premières Nations, métis et inuits, et entre les différents types de diplômes lorsqu'il y a lieu. Enfin, dans certains cas, des comparaisons sont également effectuées avec la population non autochtone.

Alors que les femmes et les hommes autochtones continuent d'atteindre des niveaux de scolarité plus élevés, il importe de parvenir à une meilleure compréhension des défis auxquels ils sont confrontés dans le cadre de leurs études postsecondaires et des résultats qu'ils obtiennent sur le marché du travail. Les décideurs politiques peuvent utiliser ce type d'analyse pour élaborer des programmes et des politiques permettant de mieux répondre aux besoins des Autochtones et éventuellement d'aider les étudiants autochtones à prendre des décisions au sujet de leur scolarité et de leur cheminement de carrière.

La moitié des femmes autochtones détenaient un titre d'études postsecondaires en 2016

En 2016, la moitié (52 %) des femmes autochtones de 25 à 64 ans détenaient un titre d'études postsecondaires (tableau 1). Plus précisément, 8 % d'entre elles détenaient un certificat d'apprentissage ou d'une école de métiers, 28 % détenaient un diplôme d'un collège ou d'un cégep⁸, 3 % détenaient un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat et 14 % étaient

titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur. Chez les femmes non autochtones, les proportions de détentrices d'un certificat d'apprentissage ou d'une école de métiers (7 %) et d'un certificat ou d'un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat (4 %) étaient similaires à celles observées chez les femmes autochtones. Comparativement aux femmes autochtones, les femmes non autochtones étaient, proportionnellement, légèrement moins nombreuses à détenir un diplôme d'un collège ou d'un cégep (25 %), mais plus nombreuses à détenir un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur (32 %).

Certaines différences ont également été constatées entre les groupes d'identité autochtone. Par exemple, 59 % des femmes métisses de 25 à 64 ans détenaient un titre d'études postsecondaires, comparativement à près de la moitié (49 %) des femmes des Premières Nations et à 38 % des femmes inuites. Ce sont les femmes métisses qui comptaient le pourcentage le plus élevé de titulaires d'un baccalauréat ou d'un autre diplôme d'études supérieures (16 %), suivies des femmes des Premières Nations (12 %) et des femmes inuites (7 %).

De nombreux facteurs contribuent aux différences observées entre les personnes des Premières Nations, les Métis et les Inuits au chapitre du niveau de scolarité. L'un d'eux est la répartition géographique de ces trois groupes d'identité autochtone, laquelle peut avoir une incidence sur l'accès à l'éducation. Ce facteur est particulièrement pertinent dans le cas des femmes des Premières Nations vivant dans des réserves

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

Tableau 1
Plus haut niveau de scolarité atteint parmi la population de 25 à 64 ans, selon l'identité autochtone et le sexe, Canada, 2016

Plus haut niveau de scolarité atteint	Identité autochtone et sexe									
	Total de la population d'identité autochtone		Premières Nations — Identité unique		Métis — Identité unique		Inuits — Identité unique		Population non autochtone	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage									
Aucun certificat, diplôme ou grade	22,7	29,0	26,7	33,8	15,2	21,1	42,9	45,0	9,4	12,3
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	25,1	25,1	24,6	24,4	26,4	26,7	18,0	18,0	23,2	24,2
Titre d'études postsecondaires (certificat, diplôme ou grade)	52,2	45,9	48,8	41,8	58,5	52,2	38,2	37,0	67,4	63,5
Certificat ou diplôme d'apprentissage ou d'une école de métiers	7,5	18,5	6,9	17,3	8,4	20,1	6,8	18,2	6,8	14,7
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	27,8	17,6	26,0	16,1	30,9	19,8	22,3	14,7	25,3	19,3
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	3,4	1,9	3,5	1,9	3,3	1,9	2,1	0,7	3,5	2,6
Certificat, diplôme ou grade universitaire (baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur)	13,6	7,9	12,2	6,5	15,9	10,4	7,0	3,4	31,7	26,9

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016; tableau 98-400-X2016268.

et des femmes inuites de l'Inuit Nunangat, où l'accès beaucoup plus limité à l'éducation oblige bon nombre d'entre elles à quitter leur collectivité afin de pouvoir fréquenter un établissement d'enseignement.

Une tendance à long terme vers des niveaux de scolarité plus élevés a été observée chez les femmes en général, ce qui est attribuable à une augmentation des taux d'achèvement des études postsecondaires⁹. Les mêmes tendances ont été observées chez les Autochtones. En 2016, les femmes autochtones de 25 à 64 ans étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes autochtones à détenir un titre d'études postsecondaires (52 % par rapport à 46 %). Plus précisément, les femmes autochtones étaient plus susceptibles que les hommes autochtones de détenir un titre d'études postsecondaires, tous niveaux de scolarité confondus, à l'exception des certificats

et diplômes d'apprentissage ou d'une école de métiers. En outre, 14 % des femmes autochtones de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, comparativement à 8 % des hommes autochtones. Ces résultats étaient similaires pour les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites.

La proportion de femmes autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur a augmenté de 2006 à 2016

Le niveau de scolarité des femmes autochtones a également augmenté au fil des ans. En 2016, 14 % des femmes autochtones de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, comparativement à une proportion de 9 % enregistrée 10 ans plus tôt, soit en 2006. La proportion d'hommes autochtones détenant un

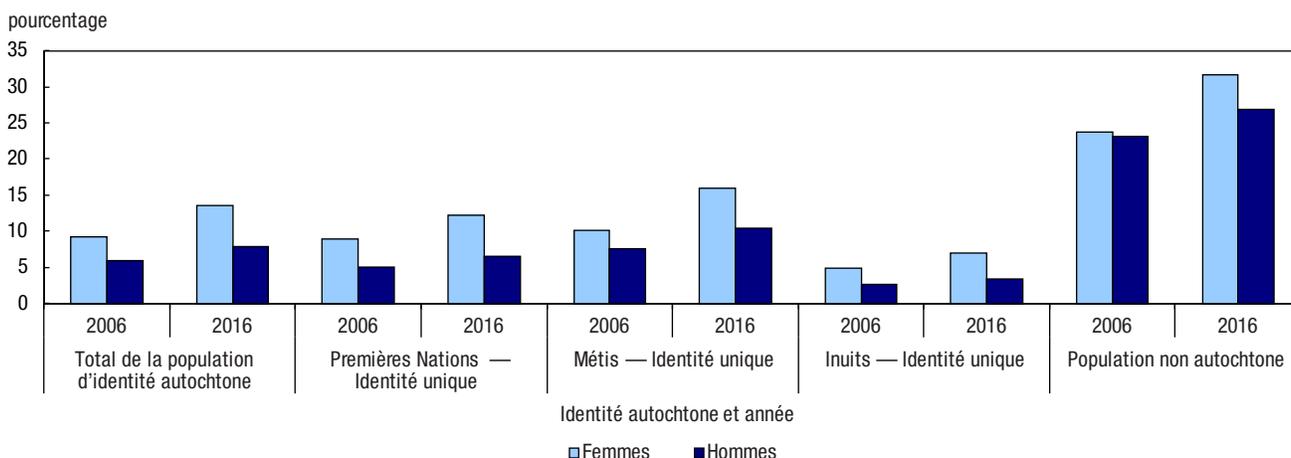
baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur a également augmenté au cours de la même période, mais dans une moindre mesure (6 % en 2006 et 8 % en 2016) (graphique 1). Les résultats généraux étaient similaires d'un groupe d'identité autochtone à l'autre, avec les femmes des Premières Nations, métisses et inuites ayant été plus nombreuses que les hommes à décrocher un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur.

Parmi les groupes autochtones, les changements graduels observés au chapitre du niveau de scolarité sont le reflet de hausses substantielles des taux d'inscription scolaire et d'achèvement des programmes d'études. Il est toutefois possible qu'une part de cette progression soit attribuable à la mobilité de réponse, c'est-à-dire au phénomène selon lequel des personnes donnent des réponses différentes au fil du temps aux questions du recensement portant sur l'identité autochtone¹⁰.

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

Graphique 1

Pourcentage de la population de 25 à 64 ans titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, selon l'identité autochtone, le sexe et l'année, Canada, 2006 et 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016; tableau 98-400-X2016268 et Recensement de la population de 2006; tableau personnalisé.

Tableau 2

Plus haut niveau de scolarité atteint (certains niveaux) parmi la population de 25 à 64 ans, selon l'identité autochtone, le sexe et l'année, Canada, 2006 et 2016

Plus haut niveau de scolarité atteint	Identité autochtone, année et sexe							
	Autochtones				Non-Autochtones			
	2006		2016		2006		2016	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage							
Aucun certificat, diplôme ou grade	31,5	37,0	22,7	29,0	13,9	15,6	9,4	12,3
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	22,4	20,3	25,1	25,1	25,1	22,9	23,2	24,2
Certificat ou diplôme d'apprentissage ou d'une école de métiers; d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire; ou universitaire inférieur au baccalauréat	36,8	36,7	38,7	37,9	37,2	38,4	35,7	36,7
Baccalauréat	6,8	4,0	10,1	5,7	15,7	14,1	21,5	17,3
Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	1,1	0,7	1,0	0,5	2,7	2,2	2,2	1,7
Diplôme en médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie	0,1	0,1	0,2	0,2	0,6	0,8	0,8	0,8
Maîtrise	1,1	1,0	2,1	1,3	4,3	4,9	6,3	5,9
Doctorat	0,2	0,2	0,2	0,2	0,6	1,1	0,8	1,1

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016; tableau 98-400-X2016268 et Recensement de la population de 2006; tableau personnalisé.

La recherche a révélé que la mobilité de réponse est plus prononcée chez les Métis et les personnes des Premières Nations qui sont des Indiens non inscrits et qu'elle est très faible chez les Inuits et les personnes des Premières Nations qui sont des

Indiens inscrits. Il est probable que les changements dans les réponses données par certains répondants ayant des niveaux d'études plus élevés qui ne déclaraient auparavant aucune identité autochtone lors du recensement expliquent en

partie (mais pas entièrement) la progression observée au chapitre du niveau de scolarité¹¹.

Des augmentations ont également été observées de 2006 à 2016 pour ce qui est de certains titres

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

d'études postsecondaires supérieures au baccalauréat, y compris les diplômes en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie et les maîtrises et doctorats, tant chez les femmes autochtones que chez les hommes autochtones (tableau 2). Les résultats indiquent également que les hausses observées au chapitre des diplômes d'études supérieures, en particulier au niveau de la maîtrise, ont été plus prononcées chez les femmes autochtones que chez les hommes autochtones.

L'enseignement est un domaine d'études courant chez les femmes autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

En 2016, le domaine d'études le plus courant chez les femmes

autochtones de 25 à 64 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur était l'enseignement (24 %); venait ensuite le domaine des sciences sociales et comportementales, et du droit (23 %), suivi du domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique (19 %) (tableau 3). Les deux tiers des femmes autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur avaient réalisé leurs études dans un de ces trois domaines. Les résultats sont également similaires d'un groupe d'identité autochtone à l'autre et demeurent essentiellement constants indépendamment du sexe. En outre, les femmes et les hommes non autochtones affichaient des classements globalement comparables dans les principaux domaines d'études, à l'exception de l'enseignement.

Afin de brosser un tableau plus complet des domaines d'études privilégiés par les femmes autochtones aux niveaux de scolarité les plus élevés, il importe également d'examiner l'obtention de diplômes dans le domaine des STGM (science, technologie, génie et mathématiques). Les recherches existantes ont montré que les compétences en STGM sont indispensables à l'innovation et à la productivité¹² et mènent à des emplois de grande qualité et très rémunérateurs, en particulier pour les diplômés en génie et en informatique¹³. Toutefois, malgré l'augmentation de leur niveau de scolarité, les femmes et les hommes autochtones étaient encore sous-représentés dans les programmes de STGM en 2016¹⁴.

Dans l'ensemble, les Autochtones de 25 à 64 ans étaient moins susceptibles que leurs homologues

Tableau 3

Dix principaux domaines d'études parmi la population de 25 à 64 ans titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, selon l'identité autochtone et le sexe, Canada, 2016

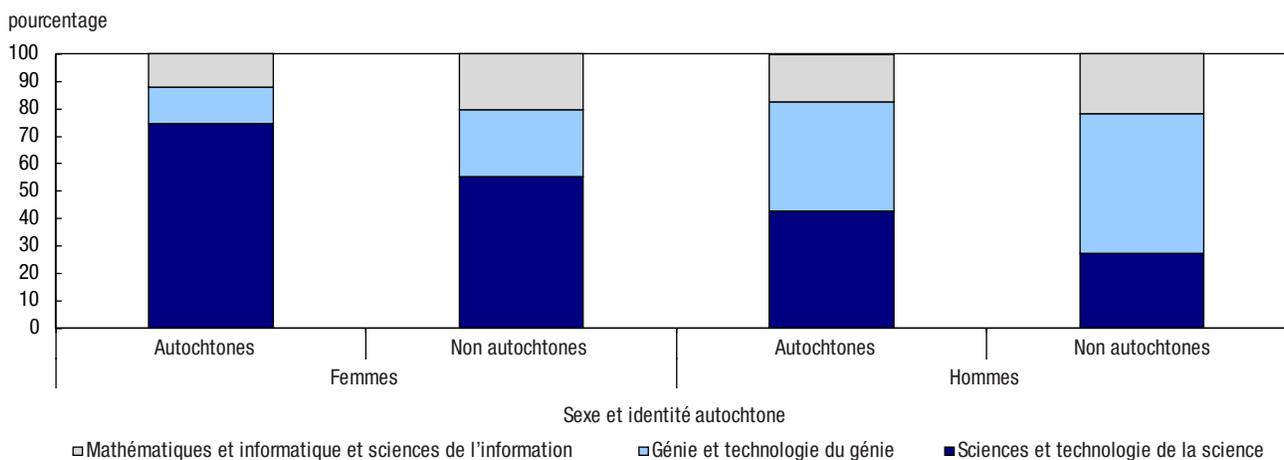
Domaine d'études	Identité autochtone et sexe									
	Total de la population d'identité autochtone		Premières Nations — Identité unique		Métis — Identité unique		Inuits — Identité unique		Population non autochtone	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage									
Enseignement	24,3	14,1	25,2	14,7	23,0	13,9	31,9	9,7	15,2	5,6
Sciences sociales et comportementales, et droit	22,6	20,2	23,3	21,9	21,7	18,3	23,2	25,8	19,6	15,1
Commerce, gestion et administration publique	18,6	20,3	20,5	20,6	16,8	20,2	15,9	16,1	19,6	23,5
Santé et domaines connexes	14,5	7,8	12,5	6,5	16,9	9,2	9,7	5,4	15,8	8,3
Sciences humaines	8,2	10,1	8,2	10,5	8,2	9,6	8,6	8,6	9,8	7,1
Sciences physiques et de la vie, et technologies	4,1	6,6	3,5	5,8	4,8	7,4	6,3	10,8	6,5	7,6
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	3,1	3,7	2,6	4,0	3,8	3,5	1,4	2,2	3,7	2,7
Architecture, génie et technologies connexes	1,4	9,5	1,1	8,9	1,8	9,9	1,0	11,8	4,7	19,8
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1,4	3,0	1,4	2,9	1,4	3,1	0,0	5,4	1,5	2,2
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	1,1	3,6	1,1	3,1	1,1	4,0	1,4	3,2	3,3	7,6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016; tableau personnalisé.

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

Graphique 2

Répartition des sous-domaines d'études en STGM parmi la population de 25 à 64 ans titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur en STGM, selon l'identité autochtone et le sexe, Canada, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit n° 98-400-X2016263 au catalogue.

non autochtones d'être titulaires d'un diplôme en STGM. Les diplômes en STGM étaient deux fois moins courants chez les femmes autochtones (8 %) que chez les femmes non autochtones (16 %). Les diplômes en STGM étaient également moins courants chez les hommes autochtones que chez les hommes non autochtones (22 % par rapport à 36 %).

Les programmes de STGM peuvent être répartis en trois sous-domaines : sciences et technologies de la science ; génie ; mathématiques et informatique. En général, les professions liées aux sciences et aux technologies de la science sont moins rémunératrices que celles des autres sous-domaines des STGM¹⁵.

Les trois quarts (75 %) des femmes autochtones qui ont obtenu un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur en STGM ont étudié dans un domaine des sciences et des technologies de la science, alors que

le quart restant était réparti entre les domaines du génie (13 %) et des mathématiques et de l'informatique (12 %) (graphique 2). Des tendances similaires sont observées chez les femmes des Premières Nations, les Métis et les Inuits (données non présentées). En comparaison, les femmes non autochtones titulaires d'un baccalauréat en STGM ou d'un diplôme de niveau supérieur en STGM sont moins susceptibles que les femmes autochtones d'être représentées dans le domaine des sciences et des technologies de la science (55 %) et plus susceptibles de réaliser des études en génie (24 %) et en mathématiques et informatique (20 %).

Parmi les titulaires d'un baccalauréat en STGM ou d'un diplôme de niveau supérieur en STGM, les hommes autochtones et non autochtones sont généralement plus susceptibles que les femmes autochtones d'avoir

étudié en génie, un domaine qui est souvent lié à des professions plus rémunératrices.

Expériences des femmes autochtones au chapitre des études postsecondaires

Les recherches existantes ont révélé que les étudiants autochtones sont confrontés à de nombreux obstacles quant à l'accès aux études postsecondaires ainsi qu'à l'achèvement de ces dernières, notamment une préparation et une orientation scolaire insuffisantes, des ressources financières inadéquates, un manque de programmes d'études pertinents ou s'adressant spécifiquement aux Autochtones et la perte des systèmes de soutien communautaires, familiaux et culturels qui découle souvent de l'obligation de déménager dans un endroit éloigné de leur collectivité¹⁶. En outre, les traumatismes intergénérationnels continuent d'influer grandement

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

sur la fréquentation et la réussite scolaires des Autochtones aux niveaux d'études secondaires et postsecondaires¹⁷.

Afin d'aider les étudiants autochtones à poursuivre leurs études aux niveaux supérieurs et à améliorer leurs résultats en éducation, de nombreuses universités canadiennes offrent des services scolaires, financiers et sociaux tenant compte des différences culturelles¹⁸. De plus, un certain nombre d'établissements d'enseignement autochtones au Canada offrent des programmes adaptés aux réalités linguistiques, pédagogiques et culturelles des Autochtones, ce qui contribue également à faciliter la transition des étudiants autochtones vers les études postsecondaires et à favoriser l'achèvement de ces dernières¹⁹.

Les prêts étudiants gouvernementaux représentent la source de financement la plus courante pour les études postsecondaires

Les études postsecondaires sont coûteuses²⁰. En moyenne, les étudiants canadiens de premier cycle doivent déboursier environ 6 500 \$ chaque année en frais de scolarité uniquement et la plupart des programmes exigent plusieurs années d'études²¹. Les étudiants peuvent également devoir engager des dépenses liées à leur réinstallation, leur hébergement, leurs déplacements, leur alimentation et leurs responsabilités en matière de garde d'enfants²². En 2017, l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) comprenait des questions sur les sources de financement

des études postsecondaires. Neuf sources ont été répertoriées et les répondants pouvaient déclarer plus d'une source.

Parmi les femmes autochtones de 25 à 64 ans vivant hors réserve titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, plus de 4 sur 10 (43 %) ont déclaré avoir eu recours à un prêt étudiant du gouvernement pour financer leurs études postsecondaires (tableau 4). Les autres sources de financement utilisées comprenaient le revenu d'emploi pendant les études (34 %), les économies personnelles (32 %), les subventions et bourses d'études (32 %), la famille (30 %) et le soutien financier de la bande ou de l'organisation des revendications territoriales des Inuits (23 %). En revanche, peu de femmes autochtones avaient eu

Tableau 4
Sources de financement des études postsecondaires parmi la population autochtone vivant hors réserve âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint (certains niveaux) et le sexe, Canada, 2017

Sources de financement	Plus haut niveau de scolarité atteint et sexe			
	Baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur		Études postsecondaires partielles de niveau inférieur au baccalauréat	
	Femmes	Hommes (réf.)	Femmes	Hommes (réf.)
	pourcentage			
Prêt gouvernemental	43,4	41,4	30,9**	19,6 †
Subventions ou bourses d'études	31,8*	25,3	13,8**	10,9 †
Soutien financier de la bande ou de l'organisation des revendications territoriales des Inuits	23,4*	17,4	21,4*	18,1
Assurance-emploi	1,5 ^E	F	7,9**	11,5
Économies personnelles	32,3*	41,3	22,8**	30,0 †
Revenu d'emploi pendant les études	33,8	39,2	16,1**	21,9 †
Famille	29,7*	23,2	13,7 †	11,9 †
Prêt ou marge de crédit bancaire	7,6	6,6 ^E	2,7**	1,7 ^{E†}
Autre source de financement	5,2 ^E	5,4 ^E	11,5**	14,7 †

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie correspondant au baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur ($p < 0,05$)

Note : Les pourcentages relatifs aux sources de financement ne correspondent pas à 100, car les répondants pouvaient indiquer plus d'une source de financement. La population autochtone vivant hors réserve comprend les personnes des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits du Canada. La signification statistique a été établie en déterminant s'il y avait chevauchement entre les intervalles de confiance de 95 %. Les intervalles de confiance qui ne se chevauchaient pas ont été jugés statistiquement significatifs.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

recours à des prêts ou des marges de crédit bancaires et à des prestations d'assurance-emploi²³.

Les sources de financement pour les études postsecondaires étaient généralement similaires chez les personnes des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits, à une exception près; parmi les femmes de 25 à 64 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, 40 % des femmes des Premières Nations vivant hors réserve ont déclaré avoir reçu une aide financière de leur bande, tandis que 43 % des femmes inuites ont indiqué avoir reçu une aide financière de l'organisation des revendications territoriales des Inuits.

Les résultats révèlent également des différences importantes entre les femmes et les hommes autochtones vivant hors réserve titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur. Par exemple, les femmes autochtones étaient plus susceptibles que les hommes autochtones de déclarer avoir reçu des subventions ou des bourses d'études (32 % par rapport à 25 %). Il en va de même pour le soutien financier provenant de la bande ou de l'organisation des revendications territoriales des Inuits (23 % par rapport à 17 %) et de l'aide financière reçue de membres de la famille (30 % par rapport à 23 %). En comparaison, les hommes autochtones étaient plus susceptibles de déclarer avoir eu recours à leurs économies personnelles pour financer leurs études postsecondaires (41 % par rapport à 32 %).

Étant donné que les certificats ou diplômes d'études postsecondaires de niveau inférieur au baccalauréat

tendent à exiger des études moins longues et moins coûteuses que les diplômes universitaires de premier cycle ou des cycles supérieurs, les personnes ayant obtenu ce type de certificat ou de diplôme étaient moins susceptibles d'avoir eu recours à l'une des sources de financement, comparativement aux personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur (les prestations d'assurance-emploi faisant figure d'exception). Par exemple, 31 % des femmes autochtones de 25 à 64 ans vivant hors réserve ayant fait des études postsecondaires partielles de niveau inférieur au baccalauréat ont déclaré avoir eu recours à un prêt gouvernemental, comparativement à 43 % des femmes titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur. Dans le cas des hommes autochtones, les pourcentages correspondants étaient de 20 % pour ceux ayant obtenu un titre d'études postsecondaires de niveau inférieur au baccalauréat et de 41 % pour ceux détenant un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur.

Les deux tiers des femmes autochtones vivant hors réserve estimaient que les conseils qu'elles ont reçus relativement à leurs études postsecondaires étaient adéquats ou très adéquats

Selon les données de l'EAPA de 2017, les deux tiers (67 %) des femmes autochtones de 25 à 64 ans vivant hors réserve titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur estimaient que les conseils qu'elles ont reçus pour les aider à choisir

leurs études postsecondaires étaient adéquats ou très adéquats. En outre, 7 % d'entre elles ont déclaré que les conseils reçus étaient ni adéquats ni inadéquats, alors qu'un quart (26 %) estimait qu'ils étaient inadéquats ou très inadéquats.

Aucune différence statistiquement significative n'a été constatée entre les femmes autochtones et les hommes autochtones en ce qui concerne les opinions relatives au caractère adéquat des conseils reçus en matière d'orientation scolaire. Cependant, les femmes des Premières Nations vivant hors réserve titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur étaient moins susceptibles de déclarer que les conseils reçus étaient adéquats ou très adéquats (62 %), comparativement à 71 % dans le cas des femmes métisses et inuites.

Les répondants à l'EAPA devaient également indiquer s'ils choisiraient le même domaine d'études dans l'éventualité où ils devraient à nouveau faire des études postsecondaires. Parmi les femmes autochtones vivant hors réserve titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur qui estimaient avoir reçu des conseils adéquats ou très adéquats, la majorité (75 %) ont indiqué qu'elles choisiraient le même domaine d'études. En comparaison, la moitié (51 %) des femmes autochtones de 25 à 64 ans vivant hors réserve, titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur qui estimaient avoir reçu des conseils inadéquats ont indiqué qu'elles choisiraient le même domaine d'études. Ces conclusions étaient également similaires parmi les trois groupes autochtones.

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

Tableau 5

Pourcentage de la population autochtone vivant hors réserve âgée de 25 à 64 ans ayant participé à des activités conçues pour faciliter la réussite des étudiants autochtones, selon l'identité autochtone, le plus haut niveau de scolarité atteint (certains niveaux) et le sexe, Canada, 2017

	Identité autochtone et sexe							
	Total de la population autochtone		Premières Nations vivant hors réserve		Métis		Inuits	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Plus haut niveau de scolarité atteint	pourcentage							
Baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur	23,0*	20,4*	24,2*	26,8*	21,4*	15,2*	35,7 ^{E*}	24,2 ^E
Études postsecondaires partielles de niveau inférieur au baccalauréat (réf.)	12,3	9,5	14,6	12,4	9,6	6,7	15,6	13,6

^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Note : La population autochtone vivant hors réserve comprend les personnes des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits du Canada. La signification statistique a été établie en déterminant s'il y avait chevauchement entre les intervalles de confiance de 95 %. Les intervalles de confiance qui ne se chevauchaient pas ont été jugés statistiquement significatifs.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

Près du quart des femmes autochtones vivant hors réserve titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur ont participé à des activités conçues pour aider les étudiants autochtones à réussir

En 2017, les répondants à l'EAPA devaient indiquer s'ils avaient participé à des ateliers, des programmes ou des activités conçus spécifiquement pour aider les étudiants autochtones à s'adapter aux études postsecondaires ou à les réussir. Parmi les femmes et les hommes autochtones de 25 à 64 ans vivant hors réserve et détenant un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, environ un cinquième ont déclaré avoir participé à de telles activités (23 % des femmes par rapport à 20 % des hommes) (tableau 5).

Les résultats ventilés selon le groupe autochtone révèlent certaines différences. Plus précisément, près du quart (24 %) des femmes des Premières Nations de 25 à 64 ans vivant hors réserve et détenant un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur avaient participé à de telles activités, comparativement à 21 % des femmes métisses et à 36 % des femmes inuites.

Aucune différence statistiquement significative n'a été constatée entre les femmes autochtones et les hommes autochtones. En outre, la proportion de femmes ayant indiqué avoir participé à de telles activités est significativement plus élevée chez les femmes des Premières Nations vivant hors réserve, les Métisses et les Inuites de 25 à 64 ans et détenant un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur que celles détenant un titre d'études postsecondaires de niveau inférieur. Les mêmes proportions ont été observées chez les hommes autochtones, à l'exception des hommes inuits.

Résultats sur le marché du travail des femmes autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

Les études postsecondaires sont liées à de meilleurs résultats sur le marché du travail, notamment des taux d'emploi plus élevés et une rémunération supérieure, comparativement aux résultats obtenus par celles et ceux ayant un niveau de scolarité moins élevé²⁴. Les avantages que confère un niveau de scolarité plus élevé pourraient même être encore plus importants pour la population autochtone que pour la population non autochtone²⁵.

Les femmes autochtones tendent à obtenir leur diplôme à un âge plus avancé que les femmes non autochtones

Les jeunes peuvent suivre différents parcours des études au marché du travail²⁶. Dans le cas des

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

Autochtones, les études ne suivent pas toujours un parcours linéaire; en effet, bon nombre d'entre eux quittent les études à un jeune âge en raison de leurs responsabilités professionnelles et familiales, mais y retournent à un âge plus avancé²⁷.

Selon les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 2018 (promotion de 2015), l'âge médian au moment de l'obtention du diplôme était de 25 ans dans le cas des femmes et des hommes autochtones²⁸ titulaires d'un baccalauréat, alors qu'il était de 34 ans dans le cas de celles et de ceux détenant une maîtrise ou un doctorat. L'âge médian au moment de l'obtention du diplôme était inférieur dans la population non autochtone : 24 ans dans le cas des titulaires d'un baccalauréat et 31 ans dans le cas des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat (tant chez les femmes que chez les hommes).

L'un des facteurs pouvant expliquer la tendance des Autochtones à obtenir leur diplôme à un âge plus avancé est l'obtention du diplôme dans les délais habituels. Les répondants à l'END devaient indiquer s'ils avaient obtenu leur diplôme de 2015 dans les délais habituels²⁹. Parmi les femmes autochtones titulaires d'un diplôme universitaire environ les trois quarts de celles détenant un baccalauréat (73 %) et de celles détenant une maîtrise ou un doctorat (74 %) ont terminé leurs études dans les délais habituels. En comparaison, 72 % des hommes autochtones détenant un baccalauréat et 80 % de ceux détenant une maîtrise ou un doctorat ont obtenu leur diplôme dans les délais habituels.

Bien que la majorité des femmes et des hommes autochtones ayant obtenu leur diplôme en 2015 aient

terminé leurs études dans les délais habituels, cette proportion est encore plus grande chez les femmes et les hommes non autochtones. Plus précisément, 88 % des femmes non autochtones et 84 % des hommes non autochtones ont obtenu leur maîtrise ou leur doctorat dans les délais habituels.

Les répondants devaient également indiquer quelle était la raison principale pour laquelle ils n'avaient pas terminé leur programme d'études de 2015 dans les délais habituels. Parmi les répondants ayant obtenu un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur dans un délai plus long, les raisons les plus souvent invoquées, sans égard à l'identité autochtone, pour expliquer ce délai étaient celles d'ordre scolaire (28 % à la fois pour les diplômés autochtones et les diplômés non autochtones) et un choix personnel (21 % pour les répondants non autochtones et 20 % pour les répondants autochtones). Cependant, dans le cas des diplômés autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, les responsabilités familiales (14 %) étaient la troisième raison la plus souvent invoquée, comparativement à 6 % dans le cas des diplômés non autochtones^{30,31}.

Les différences autodéclarées en ce qui concerne l'obtention du diplôme dans un délai plus long chez les Autochtones comparativement à la population non autochtone sont également représentatives, du moins en partie, de la plus grande proportion de femmes autochtones devant assumer des responsabilités familiales pendant leurs études postsecondaires. Les taux de fécondité plus élevés³² et le plus

jeune âge des femmes au moment de la naissance du premier enfant³³ sont des différences bien documentées entre les femmes autochtones et les femmes non autochtones. D'autres données tirées de l'EAPA de 2017 révèlent en outre que près du quart (24 %) des femmes autochtones de 25 à 64 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur ont donné naissance à leur premier enfant avant l'âge de 25 ans³⁴.

La majorité des femmes autochtones ayant obtenu un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur en 2015 occupaient un emploi en 2018

Parmi les femmes autochtones qui avaient obtenu un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur en 2015 et qui n'étaient pas retournées aux études par la suite³⁵, 91 % occupaient un emploi trois ans plus tard (par rapport à 86 % des hommes autochtones), 6 % étaient au chômage et 3 % étaient inactives. Les proportions de personnes occupant un emploi parmi la population non autochtone ayant le même niveau de scolarité étaient similaires et se situaient à 92 % chez les femmes et à 93 % chez les hommes.

Le tableau 6 montre la proportion de diplômés occupant un emploi en 2018 selon certains types de diplômes. Les résultats concernant les femmes autochtones concordent avec ceux des recherches existantes qui ont montré qu'un niveau de scolarité plus élevé est lié à des taux d'emploi plus élevés³⁶. Plus précisément, la majorité (92 %) des femmes autochtones ayant obtenu un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur en 2015 occupaient

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

Tableau 6

Proportion des diplômés de 2015 ayant un emploi, selon l'identité autochtone, le sexe et le type de diplôme, Canada, 2018

Type de diplôme	Identité autochtone et sexe			
	Population autochtone		Population non autochtone	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage			
Diplôme inférieur au baccalauréat ¹ (réf.)	77,9 [§]	78,3 [§]	89,7	91,3
Baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur	90,9*	85,5	91,6	92,9
Baccalauréat ²	90,6*	84,9	90,9	92,6
Maîtrise ou doctorat	92,0*	87,9	93,3*	94,0

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

§ valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie correspondant à la population non autochtone ($p < 0,05$)

1. Les diplômes inférieurs au baccalauréat comprennent les diplômes d'un cégep ou d'un collège et les diplômes universitaires inférieurs au baccalauréat.

2. Le baccalauréat comprend également les diplômes en médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire et optométrie.

Note : « Ayant un emploi » s'entend des diplômés qui ont déclaré avoir un emploi ou une entreprise au cours de la semaine précédente. La signification statistique a été établie en déterminant s'il y avait chevauchement entre les intervalles de confiance de 95 %. Les intervalles de confiance qui ne se chevauchaient pas ont été jugés statistiquement significatifs.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2018.

un emploi en 2018; en comparaison, la proportion de femmes autochtones occupant un emploi parmi celles détenant un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat était de 78 %. Quant aux diplômés autochtones de sexe masculin, les taux d'emploi ne différaient pas de façon significative selon le niveau d'études.

Environ 7 femmes autochtones sur 10 titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur avaient une entreprise ou un emploi étroitement lié à leur domaine d'études

La majorité des femmes autochtones qui avaient obtenu un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur en 2015 et qui occupaient un

emploi³⁷ trois ans après l'obtention de leur diplôme ont déclaré que leur entreprise ou leur emploi était étroitement lié à leur programme d'études universitaires (66 %). Une proportion de 20 % d'entre elles ont indiqué que leur entreprise ou leur emploi était plus ou moins lié à leur domaine d'études, alors que 14 % ont déclaré avoir une entreprise ou un emploi qui n'était aucunement lié à leur domaine d'études.

Tableau 7

Proportion des diplômés ayant déclaré avoir une entreprise ou un emploi étroitement lié à leur diplôme obtenu en 2015, selon l'identité autochtone, le sexe et le type de diplôme, Canada, 2018

Type de diplôme	Identité autochtone et sexe			
	Population autochtone		Population non autochtone	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage			
Diplôme inférieur au baccalauréat ¹ (réf.)	67,6	68,1	63,8	58,4
Baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur	66,4	72,2	68,2 [‡]	60,1
Baccalauréat ²	64,1	68,2	65,1 [‡]	57,0
Maîtrise ou doctorat	75,9	88,3* [§]	76,2* [‡]	69,8*

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

‡ valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie correspondant aux hommes ($p < 0,05$)

§ valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie correspondant à la population non autochtone ($p < 0,05$)

1. Les diplômes inférieurs au baccalauréat comprennent les diplômes d'un cégep ou d'un collège et les diplômes universitaires inférieurs au baccalauréat.

2. Le baccalauréat comprend également les diplômes en médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire et optométrie.

Note : « Ayant un emploi » s'entend des diplômés qui ont déclaré avoir un emploi ou une entreprise au cours de la semaine précédente. La signification statistique a été établie en déterminant s'il y avait chevauchement entre les intervalles de confiance de 95 %. Les intervalles de confiance qui ne se chevauchaient pas ont été jugés statistiquement significatifs.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2018.

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

Des proportions similaires de femmes autochtones ont indiqué que leur entreprise ou leur emploi était étroitement lié à leur programme d'études de 2015, sans égard à leur titre d'études postsecondaires (baccalauréat ou diplôme de niveau inférieur ou supérieur) (tableau 7). Dans le cas des hommes (autochtones ou non) et des femmes non autochtones, un diplôme d'études supérieures était positivement lié au fait d'avoir une entreprise ou un emploi plus étroitement lié au domaine d'études. Par exemple, parmi les hommes autochtones, 68 % de ceux détenant un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat ont déclaré que leur emploi était étroitement lié à leur domaine d'études; alors que cette proportion était de 88 % dans le cas de ceux détenant une maîtrise ou un doctorat.

De façon générale, les résultats indiquent que les personnes qui détiennent une maîtrise ou un diplôme de niveau supérieur tendent à avoir un emploi plus étroitement lié à leur domaine d'études que celles détenant un titre d'études postsecondaires de niveau inférieur.

Conclusion

Les femmes autochtones sont de plus en plus nombreuses à obtenir des titres d'études postsecondaires. Ces résultats révèlent que le niveau de scolarité des femmes autochtones a augmenté de 2006 à 2016, notamment grâce à une hausse du taux d'obtention de diplômes d'études postsecondaires. En outre, les résultats concordent avec d'autres résultats de recherche ayant montré que le fait de détenir un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur est

positivement lié à des taux d'emploi plus élevés, en particulier chez les femmes autochtones.

Les recherches futures pourraient s'appuyer sur ces résultats afin d'examiner les professions et la rémunération selon les titres d'études plus détaillés, y compris les diplômes inférieurs au baccalauréat, et dresser un portrait plus complet des avantages que confèrent les études postsecondaires et de l'emploi chez les femmes autochtones. Compte tenu des besoins en main d'œuvre en matière de personnes ayant une formation scientifique, d'autres recherches pourraient être menées sur la sous-représentation des femmes autochtones et des hommes autochtones dans les domaines d'études STGM afin de mieux cerner les obstacles persistants et offrir des solutions pour améliorer l'accès à certaines des professions les mieux rémunérées et les plus en demande.

De plus, l'étude a permis de dégager un certain nombre de facteurs qui pourraient faciliter la transition vers les études postsecondaires et réduire davantage les obstacles auxquels font face de nombreuses femmes des Premières Nations, métisses et inuites qui souhaitent accroître leur niveau de scolarité. Par exemple, seulement environ le quart des femmes autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur ont déclaré avoir participé à des ateliers et des activités conçus pour aider les étudiants autochtones à réussir leurs études postsecondaires. On pourrait explorer, dans des recherches futures, les mécanismes qui pourraient permettre à une plus grande proportion d'étudiants des

Premières Nations, métis et inuits de profiter de ces programmes de soutien. En outre, les étudiants autochtones ont tendance à obtenir leur diplôme à un âge plus avancé et sont plus susceptibles d'assumer des responsabilités parentales en plus de leurs obligations scolaires. Il serait utile que, dans d'autres recherches, on cherche à savoir si l'accès à des services de garde d'enfants abordables et culturellement adaptés est suffisant et on explore d'autres formes de soutien à l'intention des étudiants plus âgés.

L'analyse du Recensement de la population de 2021 est également en cours et permettra un suivi supplémentaire des expériences en matière d'éducation et d'emploi des peuples autochtones au Canada. Il convient de noter que deux nouvelles questions ont été ajoutées au Recensement de 2021, ce qui permettra aux Métis et aux Inuits de s'identifier davantage, ouvrant ainsi des possibilités futures d'analyses plus détaillées de ces populations. Par exemple, il sera possible d'examiner les caractéristiques selon l'appartenance à une organisation ou à un établissement métis, et selon l'inscription à un accord de revendications territoriales inuit.

De façon plus générale, le Recensement de 2021 peut servir à examiner comment la pandémie a profondément modifié la croissance de la population, les sources de revenu, les habitudes de déplacement et de nombreux autres aspects de notre vie.

Paula Arriagada est analyste de la recherche au Centre de renseignements et d'innovation en données sociales à Statistique Canada.

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

Les données présentées dans la première partie du présent article sont tirées des recensements de la population de 2016 et de 2006. De plus amples renseignements sont disponibles sur chacun de ces recensements³⁸. Des renseignements plus détaillés sur la qualité des données du recensement et leur comparabilité dans le cas des Autochtones³⁹ et les données du recensement liées aux études⁴⁰ sont également disponibles.

La deuxième partie du présent article repose sur des données tirées de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2017, qui est une enquête nationale à participation volontaire menée auprès des personnes des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuits âgés de 15 ans et plus vivant dans des logements privés. L'enquête excluait les personnes vivant dans des réserves et des établissements indiens et certaines collectivités des Premières Nations au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. De plus amples renseignements sont disponibles sur le plan d'enquête, la population cible, les concepts de l'enquête et les taux de réponse⁴¹.

La dernière section est fondée sur les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 2018, une enquête à participation volontaire menée auprès des diplômés (promotion de 2015) des établissements d'enseignement postsecondaire du secteur public au Canada (l'ensemble des 10 provinces et des territoires), qui vivaient au Canada au moment de la collecte des données en 2018. La population cible de l'enquête excluait les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire privés, les diplômés ayant suivi une « formation professionnelle continue » au niveau universitaire ou collégial (sauf si cette formation avait mené à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme), et les diplômés des programmes d'apprentissage. L'enquête permet de recueillir des renseignements sur les parcours scolaires, le financement des études postsecondaires et la transition vers le marché du travail, ainsi que des données démographiques et des données sur le revenu. Des renseignements supplémentaires sur l'END de 2018 sont présentés ailleurs⁴².

Méthodologie

Les comparaisons entre les données des recensements de 2006 et de 2016 ont été effectuées au moyen d'une base corrigée afin de tenir compte des différences dans les réserves

partiellement dénombrées d'un cycle à l'autre. Cependant, les estimations ponctuelles, sauf indication contraire, ont été comparées sans correction tenant compte du dénombrement partiel. Lors du Recensement de la population de 2016, le nombre de réserves indiennes et d'établissements indiens partiellement dénombrés s'élevait à 14⁴³, alors qu'il était de 22 lors du Recensement de la population de 2006⁴⁴.

Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis dans le cadre du Recensement de 2016, une méthode consistant à arrondir de façon aléatoire les valeurs présentées dans les cellules individuelles est appliquée aux données. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, car le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, les répartitions en pourcentage, qui sont calculées en fonction des données arrondies, peuvent ne pas totaliser 100 %. En raison de l'arrondissement aléatoire, les chiffres et les pourcentages peuvent varier légèrement d'un produit de recensement à un autre, comme les documents analytiques, les faits saillants en tableaux et les tableaux de données.

Toutes les estimations du présent rapport, qui reposent sur des données tirées de l'EAPA de 2017 et de l'END de 2018, sont fondées sur des poids de sondage qui tiennent compte du plan d'échantillonnage, de la non-réponse et des totaux de population connus. Une technique bootstrap a été appliquée lors du calcul de toutes les estimations de la variance.

Définitions

L'expression « identité autochtone » désigne toute personne ayant déclaré être Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuit, ou avoir le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités (c'est-à-dire un Indien inscrit en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada) ou être d'une Première Nation ou d'une bande indienne. Les données du recensement pour des groupes autochtones précis (Premières Nations, Métis ou Inuits) renvoient à ceux qui ont déclaré une seule identité. Les données de l'EAPA représentent une combinaison de réponses uniques et multiples pour les personnes des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits.

Annexe

En 2016, plus de 977 000 personnes des Premières Nations vivaient au Canada. Un peu plus des trois quarts (76 %) d'entre elles avaient le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités — c'est-à-dire qu'elles étaient inscrites comme Indien en vertu de

la *Loi sur les Indiens* du Canada. Les personnes des Premières Nations formant la proportion restante de 24 % n'avaient pas le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités.

Compte tenu des obligations du gouvernement envers les personnes des Premières Nations et du

fait que des programmes et des fonds spécifiques sont offerts aux personnes ayant le statut d'Indien inscrit ou des traités, il importe de tenir compte du statut dans l'analyse de certaines des expériences relatives à la scolarité de la population des Premières Nations, notamment le plus

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

Tableau A1

Plus haut niveau de scolarité atteint chez les personnes des Premières Nations âgées de 25 à 64 ans, selon le statut d'Indien inscrit ou des traités et le sexe, Canada, 2016

Plus haut niveau de scolarité atteint	Indien inscrit ou des traités		Pas un Indien inscrit ou des traités	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage			
Aucun certificat, diplôme ou grade	29,6	36,9	16,7	23,1
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	23,8	23,1	27,1	28,8
Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	46,6	40,0	56,2	48,0
Certificat ou diplôme d'apprentissage ou d'une école de métiers	6,5	17,0	8,4	18,4
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	24,7	15,3	30,5	18,9
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	3,7	2,0	2,9	1,7
Certificat, diplôme ou grade universitaire (baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur)	11,6	5,7	14,4	9,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016; tableau personnalisé.

haut niveau de scolarité atteint, l'augmentation du niveau de scolarité au fil du temps ainsi que les sources de financement des études postsecondaires.

En 2016, 47 % des femmes des Premières Nations de 25 à 64 ans ayant le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités détenaient un titre d'études postsecondaires (tableau A1). En comparaison, plus de la moitié (56 %) des femmes des Premières Nations de 25 à 64 ans n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités détenaient un titre d'études postsecondaires en 2016. Chez les femmes non autochtones, la proportion correspondante s'élevait à 67 %.

Les femmes des Premières Nations, qu'elles aient ou non le statut d'Indienne inscrite, étaient plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de détenir un titre

d'études postsecondaires. De plus, le niveau de scolarité postsecondaire était également plus élevé chez les hommes des Premières Nations de 25 à 64 ans n'ayant pas le statut d'Indien inscrit que chez ceux ayant le statut d'Indien inscrit.

Le niveau de scolarité des femmes des Premières Nations a augmenté au fil du temps, autant chez celles ayant le statut d'Indienne inscrite que chez celles ne l'ayant pas. Or, cette hausse a été plus marquée chez les femmes des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite. Par exemple, la proportion de titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur parmi les femmes des Premières Nations de 25 à 64 ans ayant le statut d'Indienne inscrite est passée de 9 % en 2006 à 12 % en 2016. En comparaison, cette proportion est passée de 9 % à 14 % chez les femmes des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite. Parmi les hommes des Premières Nations

n'ayant pas le statut d'Indien inscrit, cette proportion est passée de 6 % à 9 % au cours de la même période de 10 ans (et de 5 % à 6 % parmi ceux ayant le statut d'Indien inscrit).

Des différences ont également été constatées au chapitre des sources de financement des études postsecondaires chez les femmes des Premières Nations selon qu'elles avaient ou non le statut d'Indienne inscrite. Par exemple, parmi les femmes des Premières Nations ayant le statut d'Indienne inscrite et détenant un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, 70 % ont déclaré avoir reçu un soutien financier de la bande ou de l'organisation des revendications territoriales des Inuits (tableau A2). En comparaison, 60 % des femmes des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ont déclaré avoir eu recours à des prêts gouvernementaux.

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

Tableau A2

Sources de financement des études postsecondaires chez les personnes des Premières Nations âgées de 25 à 64 ans vivant hors réserve titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, selon le statut d'Indien inscrit ou des traités et le sexe, 2017

Sources de financement	Indien inscrit ou des traités		Pas un Indien inscrit ou des traités	
	Hommes (réf.)	Femmes	Hommes (réf.)	Femmes
	pourcentage			
Prêt gouvernemental	31,9	20,5*	34,0	61,5**
Subventions ou bourses d'études	24,2	20,3	26,5 ^E	34,1
Soutien financier de la bande ou de l'organisation des revendications territoriales des Inuits	57,7	70,5*	F	F
Assurance-emploi	F	F	F	F
Économies personnelles	30,9	24,3	53,4 [‡]	34,8*
Revenu d'emploi pendant les études	32,5	21,8*	47,3	35,6
Famille	17,2 ^E	15,5 ^E	21,1 ^E	37,3**
Prêt ou marge de crédit bancaire	F	F	F	12,3 ^E
Autre source de financement	F	4,9 ^E	F	F

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

[‡] valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie correspondant au statut d'Indien inscrit ou visé par un traité ($p < 0,05$)

Note : Les pourcentages relatifs aux sources de financement ne correspondent pas à 100, car les répondants pouvaient indiquer plus d'une source de financement. La signification statistique a été établie en déterminant s'il y avait chevauchement entre les intervalles de confiance de 95 %. Les intervalles de confiance qui ne se chevauchaient pas ont été jugés statistiquement significatifs.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

Notes

- Les répondants ont déclaré appartenir à un groupe autochtone lors des recensements de la population de 2016 et de 2006 et dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017 et de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018. Voir la section « [Sources de données, méthodes et définitions](#) » pour en savoir davantage sur la façon dont l'identité autochtone est définie.
- Dans le présent article, le terme « Premières Nations » désigne aussi bien les personnes des Premières Nations qui sont des Indiens inscrits que les personnes des Premières Nations qui sont des Indiens non inscrits. Consultez la section « [Annexe](#) » pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de scolarité et les expériences des personnes des Premières Nations qui ont le statut d'Indien inscrit et celles qui ne l'ont pas.
- Voir Inuit Tapiriit Kanatami (2020), Gaywish et Mordoch (2018) et Bougie et coll. (2013).
- Voir Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015).
- Reid et coll. (2020), Anderson (2019), Hahmann et coll. (2019), Statistique Canada (2017a), Arriagada (2016) et Frank et coll. (2015).
- Cette restriction d'âge a été appliquée aussi bien à l'analyse des données du recensement qu'à celle des données de l'Enquête auprès des peuples autochtones, étant donné la nécessité de tenir compte des répondants ayant les niveaux de scolarité les plus élevés, y compris ceux titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat. De plus, l'utilisation de cette fourchette d'âge (25 à 64 ans) permet de constituer un plus grand échantillon de personnes des Premières Nations, de Métis et d'Inuits. Enfin, aucune restriction d'âge n'est appliquée aux données de l'Enquête nationale auprès des diplômés, car celle-ci porte sur une cohorte de diplômés d'études postsecondaires de 2015 interrogés en 2018. L'âge médian des diplômés ayant participé à cette enquête était de 29 ans au moment de l'interview.
- En raison de la taille de l'échantillon, il n'est pas possible de présenter toutes les analyses de la présente étude séparément pour les personnes des Premières Nations, les Métis et les Inuits.
- Les diplômes de ce niveau de scolarité comprennent également les autres diplômes et certificats non universitaires.
- Ferguson (2016).

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

10. O'Donnell et LaPointe (2019).
11. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à la mobilité de réponse, notamment des modifications législatives, des décisions des tribunaux, une ascendance autochtone nouvellement découverte ainsi que des changements dans la formulation des questions et des directives figurant dans le questionnaire du recensement. Il pourrait être pertinent de réaliser des recherches sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des répondants dont l'appartenance à la population d'identité autochtone varie dans le temps comparativement à ceux qui donnent des réponses constantes, car de telles données pourraient faciliter l'interprétation de l'effet de la mobilité de réponse sur les différences observées entre divers résultats socioéconomiques mesurés entre les périodes censitaires. Voir O'Donnell et LaPointe (2019) pour une analyse plus détaillée de la mobilité de réponse et de la croissance de la population autochtone au fil du temps.
12. Conseil des académies canadiennes (2015).
13. Wall (2019), Conseil des académies canadiennes (2015) et Conference Board du Canada (2013).
14. Wall (2019) et Ferguson (2016).
15. Voir Wall (2019) pour obtenir de plus amples renseignements sur la représentation des femmes dans les programmes de STGM. Pour en savoir davantage sur les parcours professionnels des titulaires d'un diplôme en STGM, voir Frank (2019).
16. Inuit Tapiriit Kanatami (2020), Bougie et coll. (2013), Malatest et coll. (2004) et Holmes (2005).
17. O'Donnell et Arriagada (2019) et Gaywish et Mordoch (2018).
18. Universités du Canada (2019) et Association des universités et collèges du Canada (2013).
19. Les établissements autochtones offrent un large éventail de programmes, tels que la formation de base des adultes et des cours de niveau collégial et universitaire. Pour en savoir davantage, voir Conference Board du Canada (2020 et 2021).
20. L'une des raisons pour lesquelles les gens font l'effort de poursuivre des études postsecondaires est la sécurité financière que celles-ci procurent une fois le diplôme obtenu. Selon les données du Recensement de 2016, les femmes et les hommes titulaires d'un baccalauréat gagnaient considérablement plus que leurs pairs détenant un diplôme d'études collégiales, d'études secondaires ou d'une école de métiers. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'ouvrage de Zhao et coll. (2017).
21. Statistique Canada, a.
22. Indspire (2018), Malatest et coll. (2004).
23. En raison de la faible taille de l'échantillon, les résultats ne sont pas présentés séparément pour chacun des trois groupes autochtones.
24. Reid et coll. (2020), Statistique Canada (2017) et Frank et coll. (2015).
25. Arriagada (2016), Ciceri et Scott (2006).
26. Pour une analyse plus détaillée des cheminements des jeunes Canadiens des études au marché du travail, voir Hango et de Broucker (2007).
27. O'Donnell et Arriagada (2019), Bougie et coll. (2013).
28. Le nombre plus limité de participants à l'END ne permet pas de ventiler les résultats selon le groupe autochtone. Par conséquent, une approche intégrant l'ensemble des groupes autochtones a été utilisée pour parvenir aux résultats énoncés dans la présente section.
29. Le temps que dure habituellement un programme pour les étudiants à temps plein.
30. Compte tenu du nombre limité de répondants autochtones, il est impossible de ventiler les résultats selon le sexe ou le type de programme.
31. Les répondants autochtones (9 %) et les répondants non autochtones (17 %) ont indiqué que la principale raison pour laquelle ils n'avaient pas terminé leur programme d'études dans les délais habituels était qu'ils occupaient un emploi. Les autres raisons citées comprenaient les suivantes : raison d'ordre scolaire, raison financière, raison liée à une incapacité ou invalidité, raison de santé, choix personnel et autre; cependant celles-ci ne peuvent pas être diffusées en raison du nombre limité de répondants autochtones.
32. Morency et coll. (2015).
33. Boulet et Badets (2017).
34. Il convient souligner que l'END de 2018 ne comporte aucune question à savoir si les répondants avaient des enfants pendant leurs études postsecondaires.
35. Les femmes ayant poursuivi leurs études ont été exclues en raison de l'incidence possible de la poursuite des études au moment de l'entrée des diplômées sur le marché du travail. Voir Reid et coll. (2020) pour consulter une étude dont les auteurs ont également fait le choix de procéder à une telle exclusion.
36. Reid et coll. (2020), Anderson (2019), Hahmann et coll. (2019), Statistique Canada (2017), Arriagada (2016) et Frank et coll. (2015).

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

37. Étaient considérées comme occupant un emploi, les femmes qui avaient un emploi ou une entreprise au cours de la semaine précédente.
38. Statistique Canada (2017b et 2006a).
39. Statistique Canada (2017c).
40. Statistique Canada (2017d).
41. Vongdara et coll. (2017).
42. Statistique Canada b.
43. Statistique Canada (2016).
44. Statistique Canada (2006a).

Références

- ANDERSON, Thomas. 2019. *L'emploi chez les hommes et les femmes des Premières Nations vivant hors réserve*, produit n° 89-653-X2019004 au catalogue de Statistique Canada.
- ARRIAGADA, Paula. 2016. « Les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites », *Femmes au Canada: rapport statistique fondé sur le sexe, 7^e édition*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.
- ASSOCIATION OF UNIVERSITIES AND COLLEGES OF CANADA. 2013. *Creating opportunities in education for Aboriginal students*, Ottawa.
- BOUGIE, Evelyne, Karen KELLY-SCOTT et Paula ARRIAGADA. 2013. *Expériences au chapitre de l'éducation et de l'emploi des Premières Nations vivant hors réserve, des Inuits et des Métis : certains résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012*, produit n° 89-653-X au catalogue de Statistique Canada.
- BOULET, Virginie, et Nadine BADETS. 2017. « La maternité hâtive chez les femmes des Premières Nations vivant hors réserve, les Métisses et les Inuites », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006X au catalogue de Statistique Canada.
- CICERI, Corysa, et Katherine SCOTT. 2006. « The determinants of employment among Aboriginal peoples », *Aboriginal Policy Research Consortium International*, p. 132.
- COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA : Appels à l'action. 2015.
- CONFERENCE BOARD DU CANADA. 2021. *Tracer le portrait des établissements d'enseignement postsecondaire dirigés par les Autochtones au Canada*, Ottawa.
- CONFERENCE BOARD OF CANADA. 2020. *Conjuguer les efforts : Possibilités de collaboration en matière d'éducation postsecondaire autochtone*, Ottawa.
- CONFERENCE BOARD DU CANADA. 2013. *Pourcentage de diplômés universitaires en sciences, en mathématiques, en informatique et en génie*, Ottawa.
- CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES. 2015. *Assemblage requis : Compétences en STGM et productivité économique du Canada*, Ottawa, Ontario, Comité d'experts sur les besoins futurs en compétences en STGM, Conseil des académies canadiennes.
- FERGUSON, Sarah Jane. 2016. « Les femmes et l'éducation: qualifications, compétences et technologies », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe, 7^e édition*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.
- FRANK, Kristyn. 2019. « Parcours professionnels des titulaires d'un diplôme en STGM au Canada : analyse comparative entre les sexes », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, produit n° 11FOO19M au catalogue de Statistique Canada, n° 429.
- FRANK, Kristyn, Marc FRENETTE et René MORISSETTE. 2015. *Les résultats des jeunes diplômés postsecondaires sur le marché du travail, 2005 à 2012, Aperçus économiques*, n° 50, produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada.

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

- GAYWISH, Rainey, et Elaine MORDOCH. 2018. « Situating intergenerational trauma in the educational journey », *In Education*, vol. 24, n° 2, automne 2018.
- HAHMANN, Tara, Henry ROBERTSON et Nadine BADETS. 2019. *Caractéristiques d'emploi chez les femmes et les hommes métis âgés de 25 à 54 ans au Canada*, produit n° 89-653-X2019002 au catalogue de Statistique Canada.
- HANGO, Darcy, et Patrice de BROUCKER. 2007. « Cheminements des jeunes Canadiens des études au marché du travail : résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition », *Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche*, produit n° 81-595-NIE au catalogue de Statistique Canada, n° 054.
- HOLMES, David. 2005. *Faire place aux différences : l'éducation postsecondaire parmi les Autochtones, les personnes handicapées et les personnes ayant des enfants*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- INDSPIRE. 2018. *Post-Secondary Experience of Indigenous Students Following the Truth and Reconciliation Commission: Summary of Findings*.
- INUIT TAPIIRIT KANATAMI. 2020. *Inuit Post-Secondary Education Strategy, Raising Education Attainment Rates*, Ottawa.
- MALATEST & ASSOCIATES. 2004. *La population autochtone : ce que les enseignants ont appris*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- MORENCY, Jean-Dominique, Éric CARON-MALENFANT, Simon COULOMBE et Stéphanie LANGLOIS. 2015. *Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036*, produit n° 91-552-X au catalogue de Statistique Canada.
- O'DONNELL, Vivian, et Paula ARRIAGADA. 2019. « Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- O'DONNELL, Vivian, et Russell LAPOINTE. 2019. *Mobilité de réponse et croissance de la population d'identité autochtone, de 2006 à 2011 et de 2011 à 2016*, produit n° 99-011-X au catalogue de Statistique Canada.
- REID, Alana, Hui (Amy) CHEN et Rebecca GUERTIN. « Résultats sur le marché du travail des diplômés du niveau postsecondaire, promotion de 2015 », *L'éducation, l'apprentissage et la formation : série de documents de recherche*, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2017a. « La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires », *Recensement en bref*, produit n° 98-200-X2016024 au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2017b. *Guide du Recensement de la population, 2016*, produit n° 98-304-X au catalogue. Disponible au lien suivant : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm>.
- STATISTIQUE CANADA. 2017c. *Guide de référence sur les peuples autochtones, Recensement de la population, 2016*, produit n° 98-500-X au catalogue. Disponible au lien suivant : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/009/98-500-x2016009-fra.cfm>.
- STATISTIQUE CANADA. 2017d. *Guide de référence sur la scolarité, Recensement de la population, 2016*, produit n° 98-500-X201603 au catalogue. Disponible au lien suivant : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/013/98-500-x2016013-fra.cfm>.
- STATISTIQUE CANADA. 2016. *Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés*. Disponible au lien suivant : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dq-qd/iir-rii-fra.cfm>.
- STATISTIQUE CANADA. 2006a. *Recensement de la population de 2006*. Disponible au lien suivant : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/index-fra.cfm>.
- STATISTIQUE CANADA. 2006b. *Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés*. Disponible au lien suivant : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/notes/aboriginal-autochtones-fra.cfm>.

Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur

STATISTIQUE CANADA. a. *Droits de scolarité des étudiants canadiens et internationaux selon le niveau d'études*, tableau 37-10-0045-01. Disponible au lien suivant : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dq-qd/iir-rii-fra.cfm>.

STATISTIQUE CANADA. b. *Enquête nationale auprès des diplômés, 2018 (promotion de 2015)*. Disponible au lien suivant : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5012.

UNIVERSITÉS DU CANADA. 2019. *Renforcer les capacités des étudiants autochtones et faire progresser la réconciliation*, Ottawa.

VONGDARA, Brittany, Danielle LÉGER, Edith LATENDRESSE et Ron BUDINSKI. 2018. *Enquête auprès des peuples autochtones de 2017 : Guide des concepts et méthodes*, produit n° 89-653-X au catalogue de Statistique Canada.

WALL, Katherine. 2019. « Persévérance et représentation des femmes dans les programmes d'études en STGM », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

ZHAO, John, Sarah Jane FERGUSON, Heather DRYBURGH, Carlos RODRIGUEZ and Laura GIBSON. La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires. Recensement en bref. produit n° 98-200-X2016024 au catalogue de Statistique Canada.